

Fondation
suisse

du Service

SERVICES TRANSNATIONAUX

Social

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

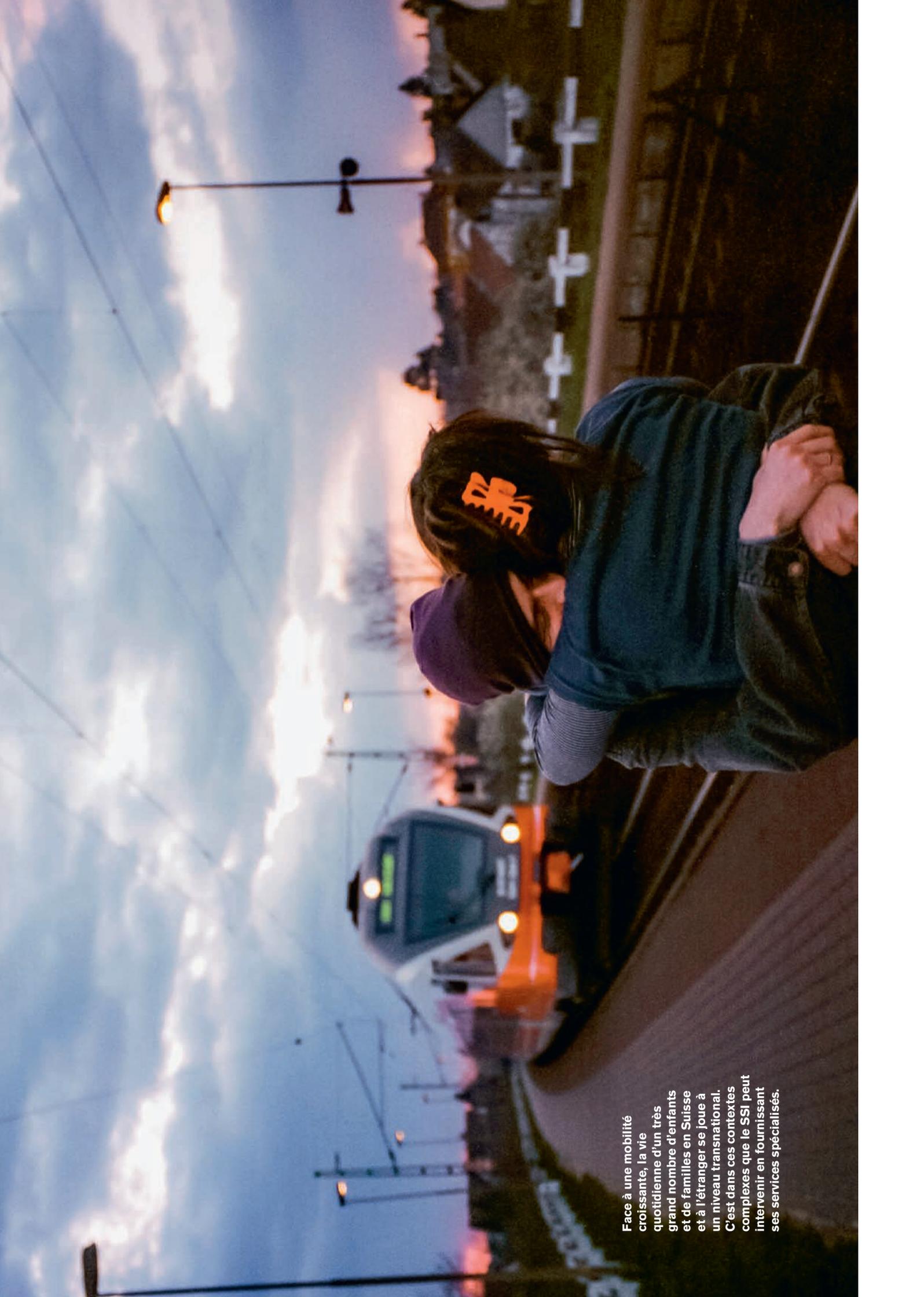
International

SOUTIEN AUX MIGRANTS

RAPPORT ANNUEL 2015



FONDATION SUISSE DU SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SCHWEIZERISCHE STIFTUNG DES INTERNATIONALEN SOZIALDIENSTES
FONDAZIONE SVIZZERA DEL SERVIZIO SOCIALE INTERNAZIONALE
SWISS FOUNDATION OF THE INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE



Face à une mobilité croissante, la vie quotidienne d'un très grand nombre d'enfants et de familles en Suisse et à l'étranger se joue à un niveau transnational. C'est dans ces contextes complexes que le SSL peut intervenir en fournissant ses services spécialisés.

Une réponse solidaire à la mobilité croissante

L'année 2015 a été marquée par une crise migratoire. Un nombre considérable d'enfants et de familles a fui les conditions dramatiques de leurs pays, où leur sécurité n'était plus garantie. En Suisse comme ailleurs, on a assisté à l'arrivée de nombreux réfugiés et migrants.

Parmi eux, se trouvent des mineurs non accompagnés. Leur arrivée pose des défis importants d'accueil, d'accompagnement et d'intégration. La Fondation suisse du Service Social International (SSI) s'est engagée à différents niveaux pour faire respecter leurs droits. Car avant d'être des migrants, ce sont des enfants. A ce titre, ils doivent bénéficier de prestations spécifiques adaptées.

En collaboration avec notre bureau régional de Ouagadougou, 1'700 enfants et jeunes migrants ont bénéficié d'une prise en charge dans les 15 pays membres du Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO). Celui-ci a été reconnu officiellement en 2015 par les autorités de la région (CEDEAO).

Nos services transnationaux, spécialisés dans la résolution de conflits familiaux à caractère interculturel et dans la protection internationale des enfants, ont été beaucoup sollicités cette année. Au total, nous sommes intervenus dans 72 pays. En parallèle, de nombreux partenaires internationaux ont eu recours à notre expertise pour des services sociaux et juridiques en Suisse. Ainsi, plus de 850 dossiers touchant près de 3300 personnes ont été traités.

Quant à nos aides directes aux migrants, elles ont soutenu de nombreuses personnes et familles au travers d'une assistance juridique, de soutien dans leur avenir professionnel ou d'une orientation pour un retour dans leur pays d'origine.

Face à la mobilité humaine croissante, ces exemples et ces chiffres indiquent l'importance capitale des valeurs de solidarité et de réciprocité transnationales prônées par le réseau du SSI.

Je remercie tous nos partenaires professionnels et financiers pour la collaboration constructive et sans qui nous ne serions pas en mesure de soutenir autant d'enfants et de familles en Suisse et partout dans le monde. Un grand merci également à nos stagiaires qui nous permettent, grâce à leur investissement personnel et leur intérêt pour nos activités, d'augmenter notre efficacité. Et je tiens bien évidemment à remercier également le Conseil de Fondation, tous nos bénévoles ainsi que l'équipe du SSI pour leur engagement.

Je suis heureux de vous présenter son rapport pour l'année 2015 et vous en souhaite une bonne lecture.

Olivier Geissler
Directeur



Un parcours au service de l'enfance et de sa protection

Olivier Geissler s'est tourné vers la coopération internationale, la protection de l'enfance et le développement social après un parcours bancaire. Entré en 2002 au sein de la Fondation suisse du Service Social International, il a occupé les positions de chargé de projet, puis de responsable des programmes internationaux. Olivier Geissler a travaillé principalement avec les pays en développement et en transition dans le domaine de la protection de l'enfance. En Europe de l'Est, il a été impliqué dans la réforme des institutions sociales et l'intégration sociale et professionnelle de jeunes sans soins parentaux. En Afrique de l'Ouest, Olivier Geissler a soutenu le développement d'un réseau régional de collaboration pour la prise en charge transnationale des enfants et jeunes migrants. Il a collaboré avec différents acteurs tels que des ONGs, des autorités locales et régionales, ainsi que des organisations internationales. Il est titulaire d'un Master en relations internationales ainsi que d'un Executive Master en politiques et pratiques du développement.

Olivier Geissler est un coureur qui se lance régulièrement des défis d'ultra-endurance pour collecter des fonds au profit d'enfants vulnérables.

Deux nominations clés et une équipe interdisciplinaire

2015 a représenté une année charnière pour la Fondation suisse du Service Social International, avec des changements au sein de sa Direction et de sa Présidence.

En juin, Rolf Widmer a quitté sa fonction de Directeur pour prendre sa retraite après 15 ans d'engagement infatigable. Il a été remplacé par son Vice-Directeur, Olivier Geissler, entré en fonction le 1^{er} juillet.

Sous la direction de Rolf Widmer, la Fondation a élargi son panel d'activités, en Suisse comme à l'étranger. Grâce à ses qualités humaines et à son expertise dans le domaine social, il a contribué à la réputation du Service Social International, ainsi qu'à la qualité de ses services. Je profite de cette occasion pour le remercier et lui exprimer toute notre gratitude pour son immense travail.

Rolf Widmer continuera à faire bénéficier de sa riche expérience en tant que Président de son Conseil de Fondation. Il succède ainsi à Philippe Aegerter, qui a souhaité se retirer et que je remercie chaleureusement pour ses six années de présidence.

Ces deux nominations complètent une équipe de collaborateurs compétents et motivés, actifs sur le terrain et dans les bureaux de Genève et Zurich. J'ai pleinement confiance que nous réunissons toutes les qualités nécessaires pour mettre en œuvre le plan stratégique 2016-2020.

Au nom de l'ensemble du Conseil de Fondation, je me réjouis des nominations de Rolf Widmer et d'Olivier Geissler et leur souhaite du succès dans leurs nouvelles missions.



Paul Peter
Vice-Président du Conseil
de Fondation

Le plan stratégique 2016-2020

P. 03

Les services transnationaux

P. 06

Les mineurs non accompagnés

P. 10

Le soutien aux migrants

P. 16

Le réseau international du SSI

P. 19

Bilans et comptes

P. 20

Impressum

COORDINATION
Oriane Couturier
CONCEPTION ET RÉALISATION
Bogsch & Bacco
TRADUCTION
Gabriela Desseigne, Technicus
EDITION
Geneviève Ruiz
PHOTOGRAPHIES
Benjamin Balázs
Daniel Varadi
Rémi Willemin
Alberto Venzago
Jenny Matthews/Corbis
IMPRESSION
Staempfli SA, Berne

Stratégie 2016-2020

Les enjeux d'un contexte en pleine mutation

Ces prochaines années, la Suisse, tout comme de nombreux pays, va être concernée par la conjonction d'une double évolution planétaire: d'un côté, les mouvements migratoires s'intensifieront sous différentes formes. De l'autre, les schémas familiaux se diversifieront davantage, avec un nombre élevé de séparations et de divorces. Cette double conjonction expose les enfants et leurs familles à des défis particuliers et produit des vulnérabilités spécifiques liées au caractère transnational de ces situations: enfants séparés, enfants enlevés par l'un des parents, enfants (dé)placés dans un pays tiers, enfants nés d'une mère porteuse, enfants à la recherche de leurs parents biologiques.

Du point de vue des mouvements migratoires, l'Europe est actuellement confrontée à une crise majeure. Elle touche également la Suisse et aura des conséquences humaines à long terme sur les migrants, leurs familles et sur les populations. Dans ce contexte, le SSI entend jouer son rôle en renforçant ses prestations et en offrant un service de qualité aux personnes concernées par la migration. Cela passe notamment par l'accroissement du travail en réseau en Europe et avec les pays d'origine. Le SSI Suisse veut intensifier en particulier son action à tous les niveaux en faveur des mineurs non accompagnés (MNA). Ils représentent un groupe particulièrement vulnérable, dont les arrivées ont drastiquement augmenté au cours de la dernière année (2'700 mineurs, trois fois plus en 2015 qu'en 2014).

Fort de son histoire et de son expertise, le SSI Suisse peut contribuer à faire face à ces nouveaux défis.

Un plan stratégique au service des enfants, des familles et des migrants

Le plan 2016-2020 de la Fondation suisse du SSI souhaite préciser les orientations stratégiques de l'organisation pour les cinq prochaines années. Il s'inscrit dans la cohérence de celles établies depuis 2011. Il est articulé autour des deux piliers qui fondent l'action du SSI: la migration et la protection de l'enfance. Il présente des éléments de continuité qui consolident les acquis et maintiennent les services de qualité pour les clients. Mais il propose aussi plusieurs composantes novatrices dans le but de développer nos activités et de mieux répondre aux défis posés par la donne migratoire, les évolutions sociales et les nouvelles tendances familiales.

Additionnellement aux trois axes thématiques présentés ci-après, le SSI entend développer son offre de services en Suisse alémanique durant les prochaines années. Ceci d'une part, pour mieux faire connaître ses services transnationaux et d'autre part, pour proposer des formations et activités de soutien aux systèmes de prise en charge des MNA.

Afin de pouvoir mener à bien notre mission au-delà des frontières, notre organisation contribuera à renforcer, développer et promouvoir les activités du réseau international du SSI, notamment en Afrique de l'Ouest par le soutien de son bureau régional de Ouagadougou au Burkina Faso qui mène des actions dans 16 pays.

Le pilier de ce plan réside dans l'affirmation des valeurs et des principes qui fondent l'action du SSI au profit des enfants et familles concernés par la migration.

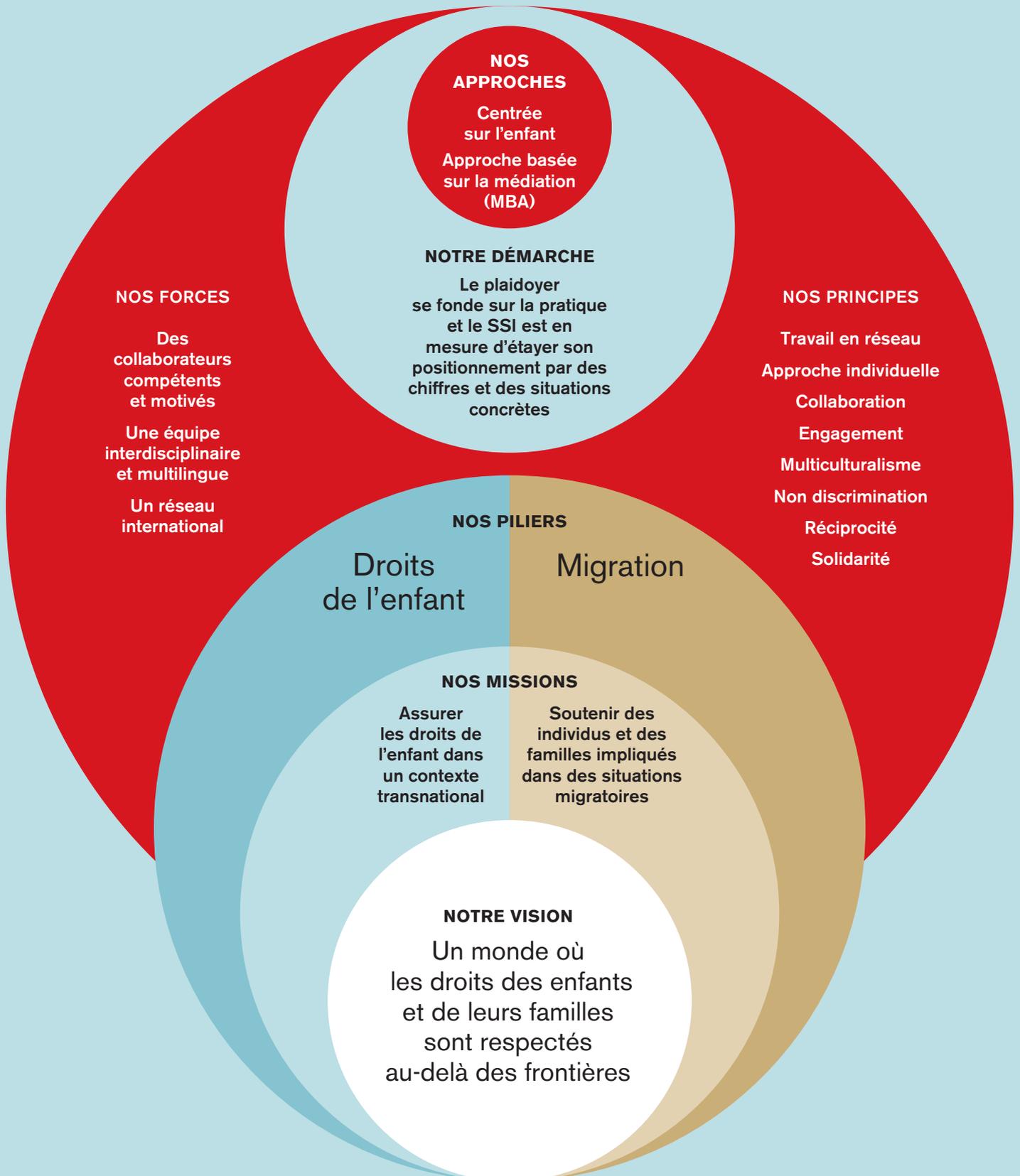
Olivier Geissler, février 2016

Axes thématiques

Le plan stratégique 2016-2020 se structure autour de trois axes thématiques auxquels sont rattachés tous les services, actions ou projets que le SSI Suisse propose.

	OBJECTIF	THÈMES PRINCIPAUX	CONTEXTE
Services transnationaux aux enfants et familles	Consolider notre position en tant qu'acteur clé en Suisse dans le domaine de la protection internationale des enfants et des adultes	<ul style="list-style-type: none"> Protection internationale de l'enfant et de l'adulte <hr/> Conflits familiaux internationaux <hr/> Nouvelles formes de parentalité <hr/> Recherche d'origines 	Malgré les Conventions de La Haye, la protection internationale des enfants et des adultes sur le plan opérationnel reste limitée car la collaboration internationale n'est pas assurée avec les pays non conventionnés. De plus, elle est souvent lacunaire dans les pays conventionnés et limitée à une intervention administrative, sans réel travail social, juridique et de médiation transnationale.
Mineurs non accompagnés (MNA)	Développer un secteur MNA au sein du SSI ayant l'ambition de devenir un pôle de compétences reconnu dans ce domaine	<ul style="list-style-type: none"> Services directs aux MNA: protection, soutien social, juridique et financier <hr/> Développement et monitoring des standards de prise en charge des MNA <hr/> Formation des acteurs professionnels encadrants <hr/> Plaidoyer et sensibilisation <hr/> Développement de collaborations dans les pays de transit, d'origine et de destination <hr/> Bourses et (ré)intégration 	Depuis plus de 10 ans, notre organisation s'investit dans cette thématique. Elle a affiné ses compétences et propose aujourd'hui divers services et interventions à différents niveaux. Au vu de l'expertise interne, de l'actualité du thème et surtout des besoins de ces jeunes, le SSI rassemble les différents services disponibles en un secteur ad hoc afin de rendre notre action plus cohérente et efficace, en Suisse comme à l'international.
Soutien aux migrants	Offrir des services directs, complémentaires et novateurs aux migrants	<ul style="list-style-type: none"> Prestations dans les droits d'asile et des étrangers <hr/> Soutien à la réintégration dans le pays d'origine <hr/> Projet CTRS en coopération avec la Tunisie <hr/> Collaborations avec l'Italie pour transmettre des informations objectives aux migrants devant ou désirant rentrer dans ce pays <hr/> Soutien psychosocial aux enfants réfugiés syriens au Liban 	Les systèmes de soutien aux migrants établis en Suisse offrent des services de base, souvent insuffisants et pas assez individualisés. Dans ce domaine, le SSI s'attache à proposer des prestations complémentaires au système officiel.

L'identité de la Fondation suisse du Service Social International



Les services transnationaux

Des prestations individuelles au service d'enfants et de familles vulnérables dans un contexte transnational.

Dans un monde où la mobilité prend de plus en plus de place, les enfants et les familles sont confrontés à des problèmes croissants. L'aspect transnational fait désormais partie de la vie quotidienne d'un très grand nombre d'enfants et de familles en Suisse.

Il y a d'abord des migrants qui arrivent dans le pays en raison de diverses circonstances et recherchent des membres de leurs familles dispersées dans d'autres pays européens.

On observe également de plus en plus de familles transnationales, comme des couples binationaux qui se forment par le biais du travail, des études à l'étranger ou encore d'activités extra-professionnelles. Cette situation est favorisée par la libre-circulation.

Il y a aussi le cas de Suisses qui déménagent à l'étranger pour des raisons professionnelles ou familiales.

Lorsque ces couples binationaux, devenus parents, se séparent, une multitude de questions et de défis se pose en termes juridiques, psychologiques et d'organisation parentale.

Comment s'y prendre alors pour exercer une parentalité entre deux ou plusieurs pays dans le respect de la loi, mais surtout avec des solutions prenant en considération l'intérêt de ces enfants?

Le SSI intervient à l'étranger grâce à son réseau international

En 2015, l'équipe interdisciplinaire du SSI, qui comprend des experts en droit, en travail social et en médiation, a répondu à plusieurs milliers d'appels et d'emails concernant des questions liées aux situations familiales transnationales. Plus de 850 nouveaux dossiers transnationaux ont été ouverts et pris en charge par les bureaux de Zurich et de Genève (voir page 08).

La majorité des dossiers traités relève du domaine de la protection de l'enfant: ils concernent des placements familiaux ou en institution en Suisse ou l'étranger, ainsi que des signalements. Il y a également des conflits familiaux transnationaux qui peuvent prendre la forme d'enlèvements d'enfants ou de conflits sur l'exercice de la garde et du droit de visite au-delà des frontières.

Le SSI intervient dans ces situations sur mandat des autorités administratives et judiciaires suisses de protection de l'enfant. Parfois, ce sont aussi des autorités étrangères qui le mandatent à travers son réseau international ou directement des particuliers. Dans toutes ces situations, souvent très complexes, le SSI travaille en étroite collaboration avec ses partenaires en Suisse et à l'étranger.

«Un grand merci au SSI sans qui il n'aurait pas été possible de revoir mon fils. Tout au long de ces années, malgré les difficultés parfois désespérées pour trouver des solutions, nous avons tout de même pu rétablir le contact. Merci pour votre aide!»

Maurice, de nationalité suisse, père d'Oliver*

Parmi nos interventions, agir dans les situations d'enlèvement intrafamilial d'enfant

Les enlèvements d'enfants ne représentent que 7% des cas traités par le SSI. Mais il s'agit des situations les plus délicates. Elles requièrent beaucoup de temps, de persévérance et d'énergie de la part des collaborateurs. Au-delà de la question de la légalité du déplacement de l'enfant, à savoir s'il s'agit d'un enlèvement au sens de la loi et des conventions internationales, le SSI aborde chaque situation dans son individualité et place l'enfant au centre des préoccupations.

Ces cas présentent souvent des aspects juridiques, psychologiques et sociaux complexes, qui obligent le SSI à sortir des sentiers battus pour trouver des solutions: comment agir lorsqu'un père «enlève» ses enfants afin de les protéger d'une mère certes détentrice de l'autorité parentale, mais qui n'arrive pas, à ses yeux, à répondre à leurs besoins éducatifs et émotionnels? Comment conseiller un père dont l'épouse a «enlevé» les enfants pour les mettre à l'abri, selon elle, d'un ancien conjoint menaçant?

Dans ces situations, le travail du SSI se base toujours sur une analyse multidisciplinaire dont les principales étapes sont les suivantes:

- Elaborer avec le parent «victime» de l'enlèvement l'ensemble des options à sa disposition, puis analyser les avantages et inconvénients avec lui
- Soutenir les décisions qui mettent l'enfant au centre du processus
- Démarrer une médiation à distance avec l'autre parent afin de rétablir la communication parentale et identifier des intérêts communs
- Organiser, en collaboration avec les parents, la (re)prise de contact entre l'enfant et le parent mis à distance et établir des scénarios réalistes de rencontres
- Placer la volonté (compréhensible, mais parfois irréalisable) d'un «retour de l'enfant à tout prix» dans un contexte plus large de maintien et d'amélioration des relations parent-enfant.

En 2015, le SSI a obtenu des résultats significatifs dans un nombre important de cas d'enlèvements d'enfants, avec notamment le rétablissement des liens parentaux.

LE CAS DE MAURICE* ET DE SON FILS OLIVER*

Un père et son fils sont séparés pendant plusieurs années en raison d'un conflit familial à caractère international. Ils se retrouvent enfin et entretiennent des relations régulières, grâce au travail du SSI.

Année après année, le SSI soutient les familles pour trouver des solutions constructives aux conflits transnationaux. L'approche, basée sur la médiation, place toujours l'enfant au centre. L'exemple suivant illustre ce travail. Ari*, ressortissante japonaise et Maurice, ressortissant suisse, se sont rencontrés en Australie lors de leurs études. Ils s'y sont mariés et ont eu un enfant, Oliver. Quelques mois après la naissance du bébé, la situation conjugale se détériore. D'un commun accord, Ari se rend provisoirement au Japon avec Oliver. Mais elle ne revient finalement pas.

Maurice, entretemps rentré en Suisse, ne possède alors aucun moyen d'action, en raison de l'absence de convention internationale avec le Japon. Il ne verra ensuite son fils qu'à quelques reprises, malgré de multiples voyages au Japon.

La situation se détériore encore lorsqu'Ari déménage sans laisser d'adresse. Maurice contacte alors le SSI afin d'obtenir de l'aide. Il souhaite désespérément retrouver la trace de son fils et rétablir des contacts avec lui.

Le SSI entreprend des démarches à différents niveaux: il localise la famille d'Oliver et entame une médiation à travers la branche japonaise du SSI. Il donne aussi des conseils sociojuridiques et met le père en relation avec des avocats spécialisés au Japon. Puis il propose un accompagnement psychosocial à Maurice. Au terme de ces multiples démarches et grâce à l'attitude constructive du père, la mère a finalement accepté une médiation en vue du divorce.

Dans ce cadre, Maurice a pu revoir progressivement son fils. En 2015, Ari a finalement permis à Oliver (10 ans) de se rendre en Suisse pour passer de longues vacances avec son père. Les parents sont à présent capables de communiquer et Oliver demande toujours plus à voir son père.

**Prénoms d'emprunt*

Le SSI est membre des différents réseaux suivants:

Membre du réseau suisse des services de recherche. *Activités d'expertise pour la recherche d'origine dans le cadre de la révision du droit de l'adoption en cours.*

Membre du réseau suisse des droits de l'enfant www.netzwerk-kinderrechte.ch

Co-présidence de l'Association MédiationS www.association-mediations.ch

Membre du comité de l'association JurisConseilJunior www.jcj.ch

Membre de FICE – Fédération Internationale des Communautés Educatives www.ficeinter.net

Organisation d'un colloque et autres interventions du SSI

Hormis le suivi des situations individuelles, les services transnationaux du SSI sont intervenus dans un grand nombre de thématiques différentes. Ils ont notamment organisé un colloque interdisciplinaire sur les aspects transnationaux de la nouvelle loi sur l'autorité parentale conjointe. Celle-ci pose en effet des défis de taille lors du déménagement de l'un des parents à l'étranger. Ce colloque a eu lieu le 20 novembre 2015, à la date anniversaire des droits de l'enfant. Il a été mené en collaboration avec l'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE).

Les collaborateurs des services transnationaux ont également été actifs auprès d'Universités, de Hautes Ecoles de travail social et d'autres instituts de formation en donnant des conférences sur les thématiques liées au travail transnational du SSI. Ils forment également depuis plusieurs années les intervenants en protection de l'enfant et de l'adulte en Suisse alémanique.

Travail au niveau international

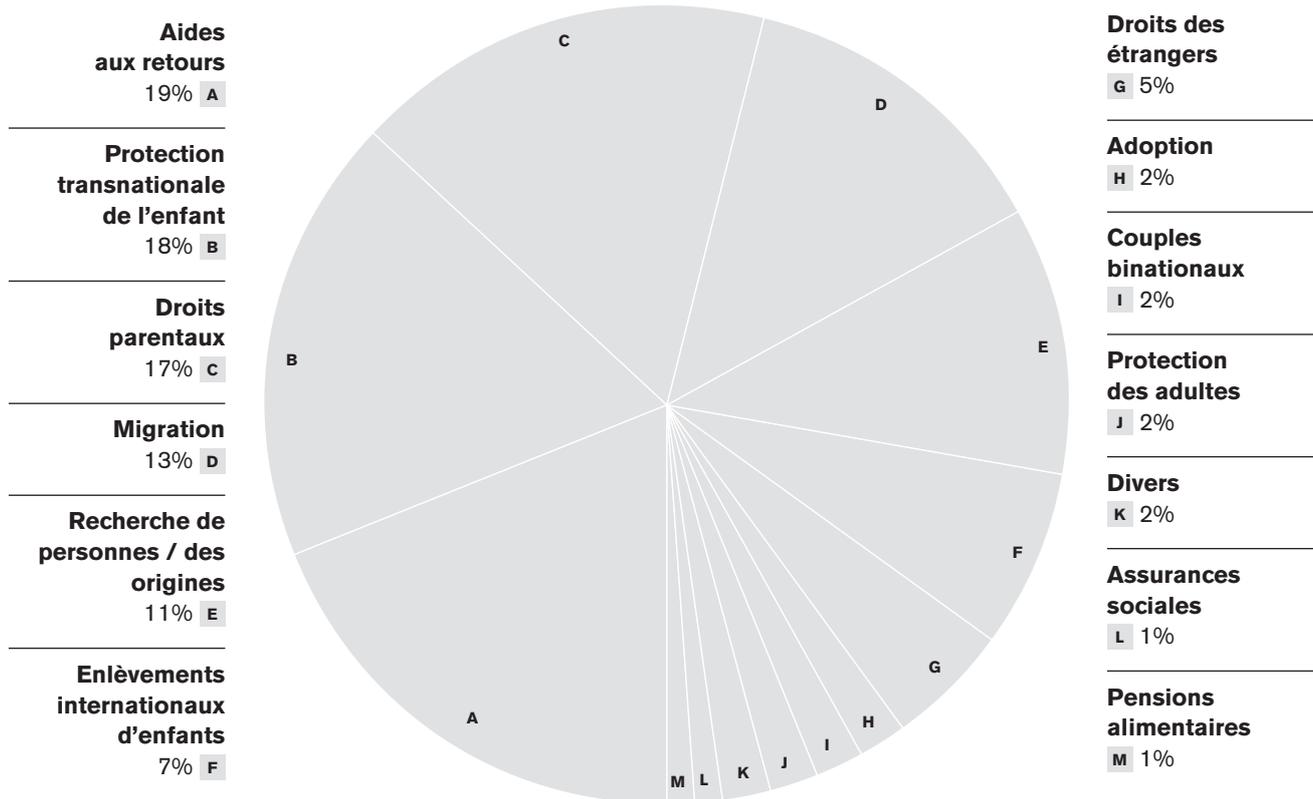
138

Nombre de demandes transmises par nos partenaires du SSI à l'étranger; elles émanaient le plus souvent du Portugal, d'Allemagne, d'Espagne et de Grande-Bretagne.

72

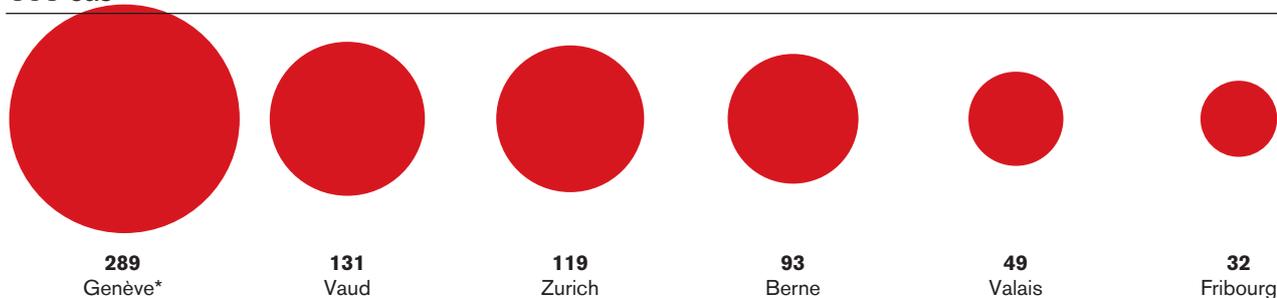
Nombre de pays avec lesquels nous avons collaboré à la suite des demandes d'intervention formulées en Suisse. Nous avons travaillé d'une manière intensive avec l'Espagne, l'Allemagne, la France et le Portugal.

Les problématiques traitées



La provenance des demandes par canton

853 cas

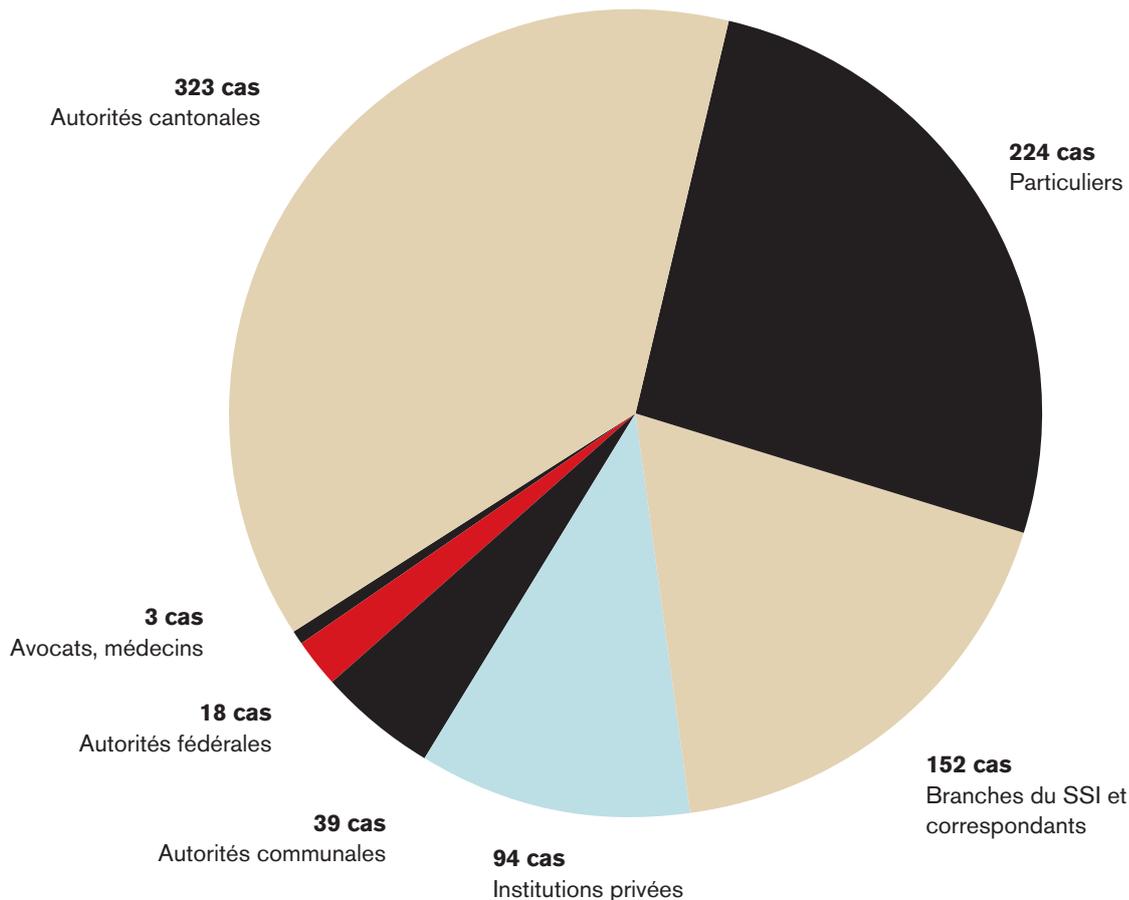


et aussi

Appenzel RE	0	Glaris	1	Nidwald	1	Soleure	7
Appenzel RI	0	Grisons	7	Obwald	0	Tessin	20
Argovie	17	Jura	5	Saint-Gall	10	Thurgovie	4
Bâle-Campagne	7	Lucerne	8	Schaffhouse	1	Uri	2
Bâle-Ville	20	Neuchâtel	25	Schwytz	4	Zoug	1

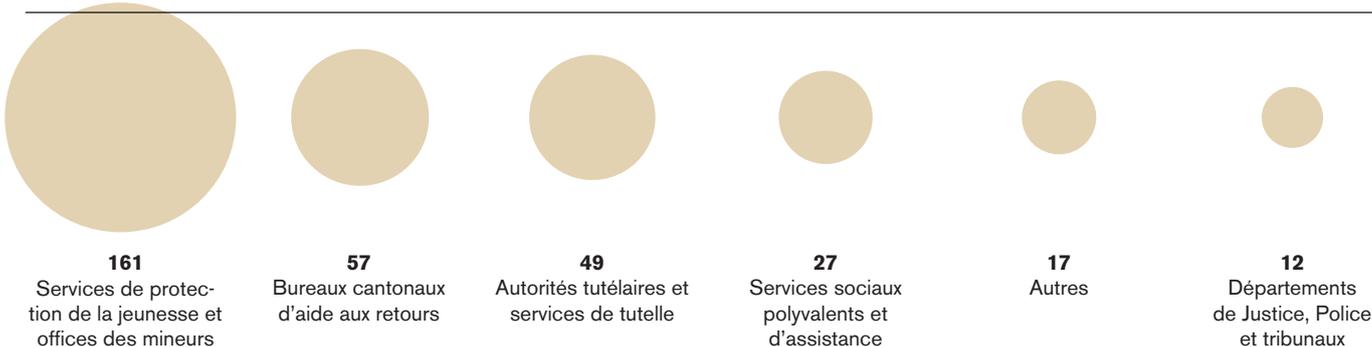
*dont 68 mineurs non accompagnés

La provenance des demandes – 853 cas



Autorités cantonales

323 cas



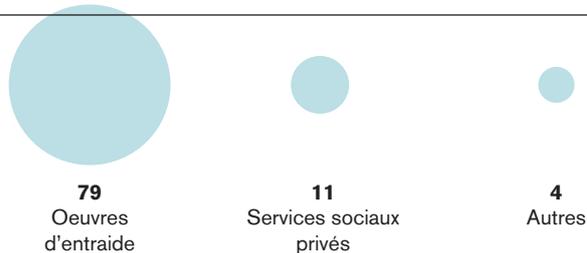
Autorités communales

39 cas



Institutions privées

94 cas



Les besoins croissants des mineurs non accompagnés

Le SSI Suisse s'engage depuis plusieurs années pour améliorer la prise en charge des mineurs non accompagnés, en Suisse comme à l'étranger. Il contribue ainsi à la protection internationale de ces enfants.

Le nombre d'enfants migrants qui arrivent seuls en Suisse connaît une hausse considérable. En 2015, 2'700 mineurs non accompagnés (MNA) ont déposé une demande d'asile dans notre pays, contre 795 pour l'année 2014 (statistiques du Secrétariat d'Etat aux migrations). Ils viennent essentiellement d'Érythrée, d'Afghanistan, d'Irak, de Syrie et de Somalie. Ils représentent près de 7% de toutes les demandes d'asile déposées en 2015.

Les MNA sont des enfants de moins de 18 ans qui se trouvent hors de leur pays d'origine. Ils sont séparés de leurs parents ou de leur représentant légal. La plupart arrivent en Suisse entre 15 et 17 ans. Cependant un tiers d'entre eux a moins de 15 ans. Leur arrivée exige une attention particulière en termes de protection, d'accompagnement et de recherche de solutions durables pour leur avenir. En effet, ces jeunes migrants sont confrontés à une absence de repères culturels et familiaux, à un manque d'informations concernant leur séjour en Suisse, ainsi qu'à l'isolement. Cette situation nuit à leur développement et les rend particulièrement vulnérables.

Face à la hausse du nombre de MNA, une majorité de cantons a ouvert en urgence de nouvelles structures d'accueil. Mais certains cantons sont toujours en train d'adapter leurs services, ce qui entraîne des problèmes par rapport à la qualité de l'encadrement. De nouveaux besoins sont apparus face à cette situation, comme l'accès à la connaissance, à des formations et à des instruments spécifiques à la prise en charge de ces jeunes. Une harmonisation de la prise en charge entre les cantons semble nécessaire.

Défense des droits des jeunes migrants

Le SSI participe à l'harmonisation de la prise en charge des MNA au travers de plaidoyers en leur faveur et du développement d'outils pour les professionnels encadrants.

Plaidoyer en faveur des MNA pour une meilleure prise en charge

Les éléments du plaidoyer se fondent sur le principe que les MNA sont d'abord des enfants, quel que soit leur statut de réfugié (migrant, demandeur d'asile, sans-papiers, apatride etc).

Le SSI se bat en particulier pour que:

- Un accompagnement individualisé soit assuré pour chaque jeune
- Des solutions de placement familial ou dans de petites structures soient privilégiées
- Chaque jeune puisse développer des relations de confiance avec les adultes qui l'accompagnent
- Des mesures spécifiques soutenant l'intégration sociale, éducative et professionnelle soient mises à disposition
- Les jeunes de plus de 18 ans puissent terminer leur formation avant de devoir rentrer dans leur pays d'origine
- Un accompagnement transnational du jeune soit assuré entre le pays d'accueil, le pays d'origine ou un pays tiers, en vue de sa stabilisation et de sa construction à long terme.

Participation active à la rédaction des recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU

Le SSI a participé à la rédaction du rapport suisse des ONG au Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Dans ses recommandations de 2015 pour la Suisse, le Comité souligne plusieurs manquements pour lesquels notre pays doit faire des efforts afin de satisfaire aux exigences des obligations de la Convention des Droits de l'Enfant (CDE), qu'il a par ailleurs ratifiée. Certains points de la CDE concernent particulièrement les MNA. Ces recommandations constituent un référentiel important, qui oriente les activités du SSI Suisse pour les années à venir.

Publication d'un manuel de prise en charge des MNA à l'usage des professionnels encadrants

Le SSI a développé, conjointement avec ses partenaires romands, un manuel de prise en charge des MNA à l'usage des professionnels. Articulé autour de neuf étapes, son but est de promouvoir et de mettre en place des pratiques communes pour donner à ces jeunes de meilleures perspectives de vie et d'avenir. Le SSI travaille à la diffusion de cette approche, notamment en Suisse alémanique. *Manuel disponible sur www.ssiss.ch*

Relance de l'Alliance pour les Droits des Enfants Migrants

Le SSI s'est également investi dans la relance de l'Alliance pour les Droits des Enfants Migrants (ADEM). En partenariat avec Terre des Hommes (Lausanne) et l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE), cette alliance a pour objectif d'améliorer la prise en charge des MNA en unissant les efforts des différents professionnels qui travaillent autour d'eux. En 2015, l'ADEM a organisé un colloque national sur ce thème. Celui-ci a mis en lumière la nécessité d'un renforcement des liens entre les autorités publiques et la société civile, ainsi qu'une participation active des jeunes.

www.enfants-migrants.ch

Implication dans l'harmonisation des normes cantonales

La Conférence des Directeurs cantonaux des Affaires Sociales (CDAS) développe des recommandations à destination des cantons pour l'hébergement et la prise en charge des MNA. Le SSI participe à ce processus en partageant son expérience et en formulant des suggestions pour l'harmonisation des standards, basée sur les droits de l'enfant.

Initiatives internationales

Le SSI Suisse est membre d'initiatives de plaidoyer de la société civile au niveau européen et international qui traitent des questions des enfants migrants.

www.separated-children-europe-programme.org

www.destination-unknown.org

Des activités de soutien direct aux MNA

En 2015, le SSI a fourni de nombreux services aux MNA arrivés en Suisse. Quelques exemples ci-dessous.

Traitement de dossiers relatifs à des MNA

Les services transnationaux du SSI Suisse ont traité plusieurs situations de MNA. Ils sont intervenus notamment sur le rétablissement de contacts avec la famille d'origine et ont mené des enquêtes approfondies dans les pays d'origine.

Assistance juridique auprès de MNA

Dans le canton de Genève, les services du SSI ont offert des prestations juridiques à plusieurs dizaines de MNA pour défendre leurs droits dans le système d'asile suisse.

Organisation d'un camp d'été et création d'un journal *Ma voix pour toi*

Des activités pour les MNA ont aussi été mises en place, comme un camp d'été et la création d'un journal. Ce média bisannuel, intitulé *Ma voix pour toi* est entièrement produit par les MNA. Il permet d'en savoir davantage sur leur quotidien et leurs préoccupations. Outre les difficultés, les thèmes de la famille, la santé, la formation ou la sécurité y sont abordés à travers les témoignages des migrants.

Financement de bourses d'études

Le projet *Formation. Perspectives.* vise le développement de perspectives d'avenir et l'établissement de solutions durables pour les MNA, grâce à un soutien financier et un accompagnement individualisé dans le cadre de formations. Ces jeunes migrants se trouvent en effet dans une situation précaire et n'ont pas accès aux bourses d'études officielles. A l'heure actuelle, une soixantaine de MNA bénéficient d'une bourse d'étude. Dans le cadre de ce projet, le SSI a organisé des rencontres cantonales sur le thème de l'accès à la formation pour les jeunes migrants.

Lancement d'un projet de parrainage

Le SSI lance une initiative pour renforcer la prise en charge des MNA. Le projet *1 set de + à table* consiste en l'accompagnement et le soutien d'un jeune migrant par une personne de la société d'accueil. L'objectif est de lui offrir un espace d'écoute. A moyen terme, ce projet souhaite favoriser la stabilité relationnelle et l'intégration sociale de ces jeunes en Suisse par le biais d'échanges et d'activités avec des personnes bénévoles.



Camp-atelier organisé et animé par le SSI pour des mineurs non accompagnés dans les Alpes vaudoises. Ce séjour a notamment vu la création du premier numéro d'un journal par et pour des jeunes migrants.



Garçons peul, minorité musulmane de Guinée-Bissau, ayant migré au Sénégal et ayant été pris en charge par le Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO) soutenu par le SSI Suisse et SSI Afrique de l'Ouest.

La prise en charge des jeunes migrants en Afrique de l'Ouest

En protégeant les enfants dans une quinzaine de pays, le Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO) effectue un travail colossal. Il est désormais reconnu par les instances officielles.

Le SSI Suisse soutient le travail du Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO) depuis 2005. Il le fait en collaboration étroite avec le SSI Afrique de l'Ouest, dont le bureau est basé à Ouagadougou, Burkina Faso. Le RAO est actif dans la protection et la réintégration des jeunes migrants entre les quinze pays d'Afrique de l'Ouest. Il utilise des procédures qui placent l'intérêt de l'enfant au centre. En 2015, la Mauritanie commence à collaborer avec succès avec le réseau: les premières réintégrations ont eu lieu entre ce pays et le Mali. Au total, 1784 dossiers de réintégration ont été traités en 2015 par le RAO et 1002 enfants ont été pris en charge.

Durant l'année 2015, le SSI Suisse a animé plusieurs rencontres régionales en tant que partenaire technique du RAO. Parmi les plus marquantes, il y a eu la réunion technique des ONG partenaires en juin à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire, ainsi que le Comité de pilotage en décembre à Abuja, au Nigéria. Ce dernier a, pour la première fois, été organisé en collaboration avec la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en présence des quinze autorités nationales de protection de l'enfance des pays membres, des ONG partenaires et des représentants des enfants.

Au terme de la réunion à Abuja, la CEDEAO a annoncé officiellement qu'elle allait mettre la question des enfants en situation de mobilité (dits *Children on the Move*) sur son agenda. Dans le cadre de sa politique générale de protection de l'enfance, la CEDEAO a indiqué qu'elle allait développer des programmes spécifiques pour mieux prendre en considération ce groupe vulnérable. Le RAO a également été reconnu comme mécanisme régional pour la prise en charge transnationale des enfants. Ses standards vont par ailleurs être intégrés aux instruments de la CEDEAO pour la protection de l'enfance.

En 2015, le SSI Suisse et le SSI Afrique de l'Ouest ont effectué un nombre important d'activités de soutien au RAO:

5
missions
de coaching

10
formations
effectuées

225
personnes
formées

14
évaluations
internes
effectuées

Le RAO est soutenu financièrement par la DDC et l'UE depuis plus de 5 ans.

Une évaluation externe et une capitalisation des résultats du RAO sont actuellement en cours. Les résultats seront disponibles en 2016 avec une version mise à jour des standards régionaux de protection.

Un documentaire retrace le parcours de deux enfants migrants

En 2015, un documentaire a montré le travail de terrain exigeant que mènent quotidiennement les partenaires du RAO auprès des enfants migrants. Il a été réalisé par le civiliste suisse, Rémi Willemin, et tourné entre le Sénégal et la Guinée-Bissau.

Intitulé *Les chemins de l'enfance*, ce film met en lumière la migration de jeunes Bissau guinéens vers le Sénégal pour y suivre l'enseignement coranique traditionnel. Le système s'étant peu à peu perverti, il pousse de plus en plus d'enfants à fuir ces écoles où ils sont exploités par le travail et à vivre dans la rue. Le documentaire retrace le parcours de deux jeunes migrants, depuis leur identification dans les rues du Sénégal jusqu'à leur scolarisation dans leur village d'origine.

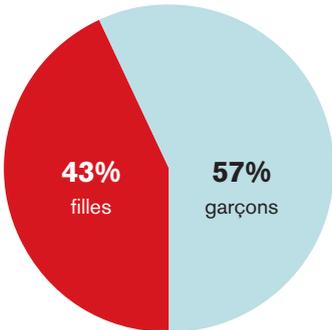
Disponible sur www.resao.org

Le RAO en chiffres



Profils des enfants pris en charge

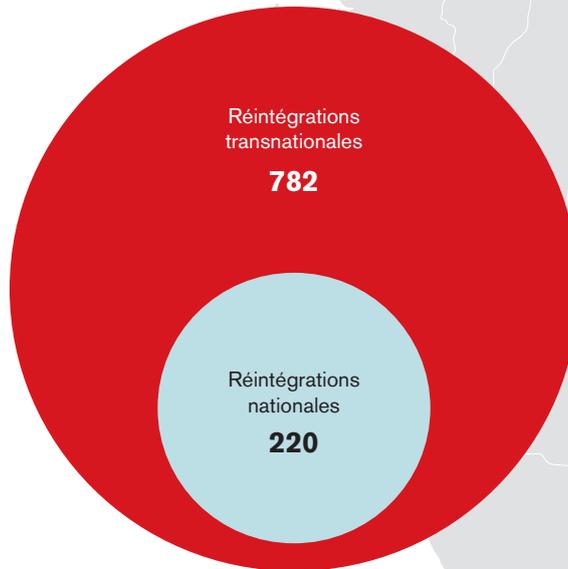
Age
0-25 ans



Vulnérabilités principales

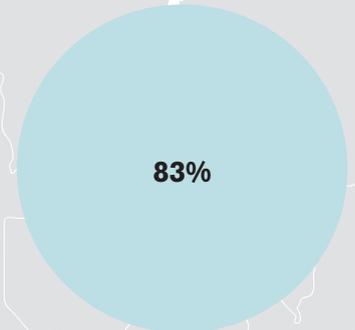
- Exploitation par le travail
- Mendicité
- Maltraitance (physique, psychologique, négligence)

Types de réintégration



Types de projets financés

Scolarisation



Formations professionnelles (ex: agriculture, coiffure, couture, électricité, infirmerie, maçonnerie, maraîchage, mécanique)



Activités génératrices de revenus



Soutien aux migrants

Nos aides directes aux migrants soutiennent de nombreuses personnes et familles au travers d'une assistance juridique, de soutien dans leur avenir professionnel ou d'une orientation pour un retour dans leur pays d'origine. Dans ce domaine, le SSI propose des services et des projets selon les besoins et les opportunités identifiés.

L'initiative Communauté Tunisienne Résidente en Suisse pour le développement (CTRS)

Le projet CTRS – soutenu par la DDC et mis en œuvre conjointement par l'Ambassade de Suisse en Tunisie et le SSI Suisse – a pour objectif d'améliorer la contribution des Tunisien(ne)s Résident en Suisse (TRS) au développement socio-économique de la Tunisie. En 2015, trois associations TRS ont vu leurs capacités en gestion de projet renforcées et ont mis en œuvre leurs projets.

Suite à l'Accord d'échange des jeunes professionnels entre la Suisse et la Tunisie, neuf stagiaires occupent actuellement un poste en Suisse et une a fini son stage de six mois avec succès. Deux médiateurs interculturels assurent le suivi de l'intégration socio-professionnelle de ces stagiaires.

Quatorze résidents tunisiens en Suisse ont également bénéficié d'un accompagnement à l'entrepreneuriat. L'un d'entre eux a pu faire bénéficier ses compétences techniques de transformation de lait dans le cadre d'un projet mis en œuvre dans la région de Kasserine.

www.ctr.ch

50
jeunes formés
sur différents
métiers

10
projets
entrepreneux
en cours de
mise en œuvre

Des Safe Parks pour les enfants réfugiés syriens au Liban

Au Liban, sur 4 millions d'habitants, 1,5 sont des réfugiés syriens. 53% d'entre eux sont des enfants et seulement 15% sont scolarisés.

Afin d'assurer certains besoins de protection et de développement de ces enfants non scolarisés, le SSI a lancé le projet *Safe Parks*. Il est géré conjointement avec un partenaire opérationnel local, l'association himaya et un partenaire technique, FICE-International.

Ce projet veut assurer un soutien psychosocial aux enfants réfugiés évoluant dans un environnement de crise et leur offre des activités créatives et des aires de jeux sécurisées pour favoriser leur résilience.

La première phase du projet est en cours. Elle consiste à mettre en place des *Safe Parks* dans différentes villes du Mont Liban et de former des animateurs locaux, idéalement réfugiés eux-mêmes, à la prise en charge de ces enfants. Cette phase prendra fin en juillet 2017.

2'000
enfants
bénéficiaires
des *Safe Parks*
d'ici à 2017

200
animateurs
formés
d'ici à 2017

Une aide pour développer un projet professionnel dans son pays d'origine

A travers l'association *Réintégration dans le pays d'origine*, le SSI soutient des migrants en situation vulnérable qui rentrent dans leur pays d'origine après avoir séjourné en Suisse. Cette aide consiste en un capital mis à disposition pour un projet professionnel ou de formation. Le migrant peut ainsi prendre un nouveau départ. Les partenaires locaux du SSI accompagnent ensuite les bénéficiaires tout au long de leur projet dans le pays d'origine.

En 2015, *Réintégration dans le pays d'origine* a permis la création de 60 projets dans 28 pays à travers le monde. Il a bénéficié à 114 personnes. Depuis ses débuts, en 2004, ce programme a soutenu 350 projets et 700 personnes dans 51 pays.

www.reintegrationproject.ch

Coopération avec l'Italie

Le SSI a lancé un projet pilote de six mois dans le cadre d'un partenariat avec le canton de Vaud visant à renforcer la coopération des acteurs des deux pays et ainsi améliorer l'information donnée aux migrants désireux ou contraints de retourner en Italie. Plusieurs dizaines de migrants ont reçu de telles informations et un atelier a été organisé à Genève entre les acteurs suisses et italiens.

Les chiffres-clés
du programme
*Réintégration
dans le pays
d'origine* en 2015

60
projets créés

28
pays
concernés

114
personnes
soutenues



Kaddy Sidibeh, couturière
réintégrée en Gambie

Transfert d'expertise

Avec ses collaborateurs et son réseau professionnel, le SSI peut mettre son expertise à disposition dans le cadre de projets spécifiques dans différents domaines, comme des solutions pour les enfants ne pouvant vivre dans leur propre famille, le développement communautaire autour de l'enfant ou le développement d'outils méthodologiques.

Parmi eux, trois interventions phares du SSI en 2015:

**En 2015,
le SSI a
effectué**

17

missions
sur le terrain

29

interventions dans
des conférences

12

formations

Renforcer les services sociaux en Bulgarie

Le SSI Suisse et le SSI Bulgarie collaborent depuis 2013 pour renforcer les capacités des services sociaux de trois régions de Bulgarie. Cette action se fait dans le cadre de la contribution de la Suisse à l'élargissement de l'Union Européenne. Ainsi, une quarantaine d'acteurs ont été formés dans la gestion de centres d'accueil pour les enfants sans parents. Ils ont aussi acquis des compétences dans la préparation et l'accompagnement de familles d'accueil dans la prise en charge de ces jeunes.

www.iss-bg.org/en

Une formation en protection et droits des enfants à Dakar

C'est une première en Afrique: en mai 2015, une trentaine d'étudiants de 15 pays, dont 5 coordinateurs du RAO ont entamé une formation en protection et droits de l'enfant à Dakar. Ce cursus de niveau universitaire est sanctionné par un Certificat délivré par l'Université de Genève. Il est mis sur pied par l'Institut international des Droits de l'Enfant (Sion, Suisse) et le Centre de Formation Judiciaire de Dakar. Son objectif est de renforcer les capacités professionnelles des acteurs travaillant dans le domaine de la protection et des droits des enfants. Dans ce cadre, le SSI Afrique de l'Ouest et le SSI Suisse ont développé et animé un module d'une semaine dédié à la migration des enfants en Afrique de l'Ouest.

www.childsrighs.org

Mieux protéger les enfants privés de famille en Algérie

Le SSI s'est vu confier un mandat de l'UNICEF Algérie pour améliorer la prise en charge des enfants privés de famille et renforcer les systèmes de placements alternatifs.

Le SSI Suisse a travaillé en Algérie à la mise en œuvre de standards internationaux de prise en charge des enfants (*Quality4Children*) en partenariat avec le Ministère algérien de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme. Ces standards ont été déployés dans trois régions pilotes: Alger, Oran et Annaba. Son objectif est d'établir un système national de protection des jeunes privés de famille, en privilégiant des approches centrées sur l'enfant. Le programme se concentre également sur le renforcement du système de la Kafala, une procédure d'adoption spécifique au droit musulman qui fonctionne comme une alternative au placement institutionnel.

Le réseau international du SSI

Un réseau de professionnels de l'aide sociale dans 140 pays

- **Le réseau fonctionne sur la base d'une solidarité mondiale: chaque pays membre fait appel aux prestations des autres membres, sans que ces prestations ne fassent l'objet d'une compensation financière.**
- **Un réseau de partenaires étrangers qui intervient selon une méthode de travail commune et en connaissant l'environnement social, économique et juridique ainsi que les politiques en vigueur dans leur propre État.**
- **Un réseau capable d'offrir une intervention sociale coordonnée en faveur des enfants et des familles, dès que deux ou plusieurs pays sont concernés.**

Conférence internationale sur la protection transfrontalière des enfants

En 2015, les partenaires du réseau se sont réunis autour d'un événement commun.

Le Secrétariat Général du SSI a organisé une conférence internationale sur la protection transfrontalière des enfants à Genève, en octobre 2015. Le Bureau Permanent de la Conférence de La Haye de droit international privé a collaboré à l'évènement, qui a réuni plus de 250 professionnels du monde entier. Parmi eux, on comptait des professeurs d'université, des juges, des autorités centrales, des médiateurs, des avocats, ainsi que des délégués du réseau SSI.

Cette conférence a mis en lumière la nécessité d'une collaboration transnationale interdisciplinaire entre autorités publiques et partenaires privés, telle que la met en œuvre le réseau SSI. Cela permet d'assurer une meilleure protection des enfants dans les différents pays. A l'occasion de cette conférence, plusieurs membres des équipes du SSI Suisse et du SSI Afrique de l'Ouest ont apporté de riches contributions dans leurs domaines d'expertise.

Membre de



International
Social Service

Comptes et bilans

2015 fut une année positive pour le SSI en termes financiers. Nous maintenons depuis plusieurs années une base solide de sources de financement de plus de CHF 3 millions de la part de nos institutions publiques suisses (Confédération, cantons et communes) ainsi que de l'Union Européenne.

D'autre part, les donations des bailleurs privés sont passées de CHF 668'000 en 2014 à environ CHF 1 million en 2015, ce qui nous a permis de nous rapprocher davantage de nos objectifs au niveau de la réalisation de projets en Suisse et à l'international. A ceci s'ajoutent d'autres sources de fonds qui nous ont permis d'atteindre un montant global de financement de plus de CHF 5.2 millions.

Nous apprécions cette solidarité à sa juste valeur et la considérons comme un

élément important de notre motivation pour améliorer sans cesse la qualité et l'efficacité de notre travail, notamment par le développement d'outils de gestion financière et opérationnelle. Ceux-ci nous permettent de gérer de manière efficace et transparente nos activités, tout en assumant le devoir de redevabilité envers nos bénéficiaires et nos bailleurs de fonds.

En 2015, environ CHF 2.6 millions ont été utilisés pour les projets à l'étranger et CHF 2.2 millions pour les prestations du secteur transnational.

En outre l'exercice 2015 nous permet de renforcer nos capitaux propres par un apport supplémentaire de CHF 38'725.

Marc Evéquoz
Responsable des finances

Bilan de l'exercice au 31 décembre 2015

	2015 CHF	2014 CHF
ACTIFS		
Trésorerie	1'389'958	1'127'425
Créances résultant de prestations de services	221'368	213'780
Prestations de services non facturées	366'565	360'378
Actifs de régularisation	135'798	106'500
Immobilisations corporelles	80'378	40'902
TOTAL DES ACTIFS	2'194'067	1'848'985
PASSIFS		
Dettes résultant de prestations et autres à court terme	259'025	178'577
Passifs de régularisation	118'361	57'604
Capital des fonds affectés	1'508'101	1'342'850
Capitaux propres		
Capital de la fondation	50'000	50'000
Capital libre	258'580	219'855
Total des capitaux propres	308'580	269'855
TOTAL DES PASSIFS	2'184'067	1'848'886

Compte d'exploitation de l'exercice au 31 décembre 2015

	2015 CHF	2014 CHF
PRODUITS		
Contributions des pouvoirs publics pour prestations		
Confédération	135'000	135'000
Canton de Genève	341'319	341'319
Ville de Genève	30'000	30'000
Autres cantons / communes	496'011	476'582
	1'002'330	982'901
Dons		
Autres donateurs	112'829	123'613
Autres produits		
Facturation et encaissement divers	148'714	170'755
Expertises et gestion de projets	634'812	814'193
Indemnités frais de personnel	339'378	289'857
Produits divers	17'184	11'426
	1'140'088	1'286'231
TOTAL DES PRODUITS	2'255'247	2'392'745
Contributions des pouvoirs publics pour projets		
Confédération	983'928	2'155'868
Canton de Genève	-	3'112
Ville de Genève	4'572	-
Autres cantons / communes	79'063	26'478
EuropeAid – Commission Européenne	1'000'576	290'763
	2'068'139	2'476'220
Dons pour projets		
Loterie romande	100'000	100'000
Fonds d'aide de Migros	44'000	-
Autres donateurs	762'195	444'514
	906'195	544'514
Autres produits pour projets	19'915	67'723
TOTAL DES PRODUITS DES PROJETS	2'994'249	3'088'457
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5'249'496	5'481'202
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	1'682'505	1'805'281
Charges d'exploitation	534'018	519'983
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	2'216'523	2'325'264
Charges des projets	2'596'549	2'737'307
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4'813'072	5'062'571
RESULTAT NET AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		
	436'424	418'632
Variation du capital des fonds affectés des projets	-397'699	-351'149
RÉSULTAT ANNUEL	38'725	67'483

Compte d'exploitation agrégé par projet en cours de réalisation au 31 décembre 2015

Projets	Eco- Mentoring*	Suisse- Italie Projet Vaud	Autres projets en Afrique de l'Ouest	Safe Parks	Réintégration
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Contributions des pouvoirs publics	35'270	37'763	1'572	41'300	-
Dons Fondations	-	-	81'318	166'677	211'000
Produits divers	18'260	-	149	-	76
Total	53'530	37'763	83'039	207'977	211'076
Coûts de réalisation des projets	19'665	37'763	64'119	49'533	244'380
Résultat Annuel	33'865	-	18'920	158'444	-33'304
Etat des capitaux au 1^{er} janvier 2015	-33'865	-	-	-	189'913
Etat des capitaux au 31 décembre 2015	-	-	18'920	158'444	156'609

*projet clôturé en 2014

	Bourses MNA	MNA	CTRS Tunisie	RAO DDC	RAO UE
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Contributions des pouvoirs publics	-	83'500	418'158	450'000	1'000'576
Dons Fondations	216'000	231'200	-	-	-
Produits divers	1'100	40	-	-	291
Total	217'100	314'740	418'158	450'000	1'000'867
Coûts de réalisation des projets	72'079	198'155	194'388	938'504	777'962
Résultat Annuel	145'021	116'585	223'770	-488'504	222'905
Etat des capitaux au 1^{er} janvier 2015	26'392	-	-	706'025	19'041
Etat des capitaux au 31 décembre 2015	171'413	116'585	223'770	217'521	241'946

Les comptes annuels 2015 tels qu'ils sont présentés sont issus du rapport de révision de notre Organe de révision, KPMG SA Genève. Les comptes ont été établis selon les principes Swiss GAAP RPC notamment RPC 21, du label ZEWO et de la législation suisse.

Les comptes 2015 et le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés sur notre site www.ssiss.ch ou sont disponibles sur demande à ssi@ssiss.ch.

L'équipe du SSI

Pour mettre en œuvre sa stratégie, le SSI dispose d'une équipe interdisciplinaire composée de personnes avec un haut niveau d'expertise et d'engagement humain. Elle travaille en étroite collaboration tout en étant répartie sur deux lieux géographiquement différents (Zurich et Genève). Elle réunit des compétences de travail social, de droit, de développement et de médiation.

Conseil de Fondation

* M. Philippe Aegerter
Président – Economiste, licencié HEC
(jusqu'au 30.06.15)

* M. Rolf Widmer
Président du SSI (dès le 01.07.15)
Conseiller technique du SSI
Economiste et travailleur social
Directeur Opérationnel de Tipiti
Président FICE Suisse

Mme Régine Aepli
Ancienne conseillère d'Etat Canton
de Zurich

* M. Daniel Burnat
Consultant en matière de migration

M. Raphaël Comte
Conseiller aux Etats du Canton
de Neuchâtel

Mme Valérie De Graffenried
Journaliste, Le Temps

Mme Florence Farion
Productrice à la Radio Télévision Suisse
(jusqu'au 28.11.15)

* M. Gabriel Frossard
Consultant auprès du Palais de Justice, Genève

Mme Ariane Guisan
Secrétaire (hors conseil)

M. Blaise-Alain Krebs
Ancien directeur du Foyer Jeanne Antide

M. Ueli Leuenberger
Ancien conseiller national

M. Heinrich Nufer
Pédopsychologue

* M. Paul Peter
Ing. génie rural dipl. EPF-Z

M. Stefan Rissi
Directeur Corporate Philanthropy, JTI
Directeur JTI Foundation

* M. Georges Schürch
Ancien directeur général cycle
d'orientation de l'enseignement
secondaire (DIP), Genève

M. Michel Thentz
Chef du Département de la Santé,
des Affaires sociales, du Personnel
et des Communes de la République
et Canton du Jura

M. Jean Zermatten
Ancien président du Comité
des droits de l'enfant de l'ONU
Chef de projets à l'Institut international
des droits de l'enfant

* Membres du comité exécutif

Direction

Olivier Geissler
Directeur, à partir de juillet 2015

Rolf Widmer
Directeur, jusqu'à juin 2015

Communication et recherche de fonds secteur privé

Orianne Couturier
Responsable communication,
depuis avril 2015

Rolf Widmer
Recherche de fonds secteur privé

Finances

Marc Evéquoz
Responsable des finances

Pierre-Alain Kummer
Chargé comptabilité

Administration

Michèle Demierre
Assistante de direction, ressources humaines

Gabriela Desseigne
Assistante de projet, traductrice

Shaheeda Dollie
Secrétaire, réceptionniste

Sébastien Pronini
Chargé de projet, jusqu'à février 2015

Paul Stalder
Assistant administratif

Services transnationaux

Stephan Auerbach
Responsable du secteur, Médiateur

Christoph Braunschweig
Assistant social

Ruth Eigenmann
Juriste, Médiatrice (ZH)

Patricia Koch
Assistante sociale (ZH), depuis juillet 2015

Annette Lory Hilbourne
Assistante sociale, Médiatrice (ZH),
jusqu'à avril 2015

Denis Martin
Juriste, Assistant social

Albert Mukwiye
Assistant, depuis février 2015

Joyce Tschopp
Assistante sociale, depuis juillet 2015

Soutien aux migrants

Ramla Allani
Chargée migration et développement
du projet CTRS

Jean-Louis Berardi
Avocat

Michèle Demierre
Chargée du Programme
Réintégration dans le pays d'origine

Marie Emery
Assistante de projet *Safe Parks*

Valerio Prato
Chargé de projet *Suisse-Italie*

Mineurs non accompagnés

Elodie Antony
Chargée de projet

Jean-Louis Berardi
Avocat

Christoph Braunschweig
Conseiller technique

Patricia Koch
Chargée de projet

Joyce Tschopp
Assistante sociale

Programmes à l'étranger

Olivier Geissler
Responsable des programmes,
jusqu'au 30 juin 2015

Daniel Varadi
Chargé de projet développement
communautaire

Civilistes

Lucas Baumann
jusqu'au 1^{er} avril 2015

Wenzel Gruber
jusqu'au 27 mars 2015

Rémi Willemin
à partir du 4 mai

Stagiaires

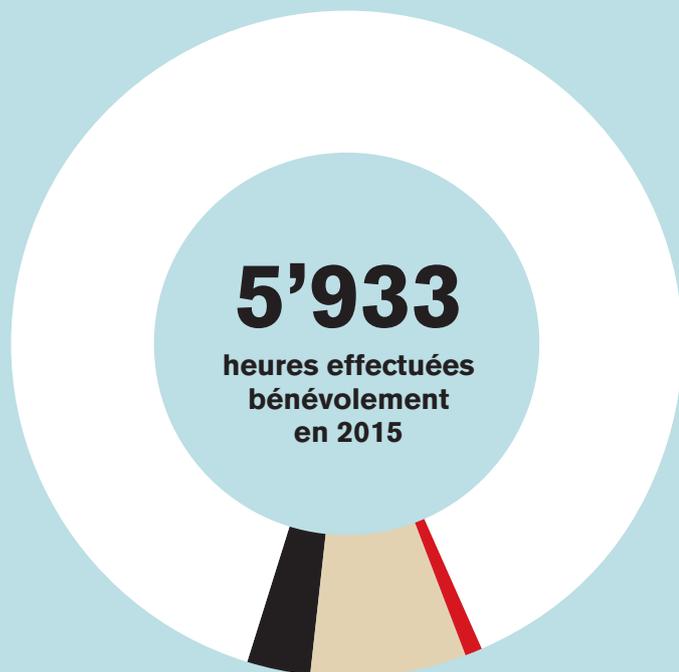
Alicia Haldemann
Laetitia Isoz
Zakia Kale
Marie-Thérèse Maruri
Leila Raïs
Selina Rietman
Aurélie Rivier

Bureau régional SSI Afrique de l'Ouest

Djibril Fall
Représentant régional
et son équipe de 10 collaborateurs

Travail des bénévoles

Le SSI a eu recours au travail de bénévoles pour diverses activités.



5'933

heures effectuées
bénévolat
en 2015

5'155

heures effectuées par des civilistes et des stagiaires

170

heures ponctuelles effectuées pour le secrétariat

430

heures effectuées par les membres du Conseil de fondation

178

heures effectuées par des traducteurs et relecteurs

Bénévoles administratif

Eliane Burnier
Agnès Michelet
Claudine Foraz
Hélène Klein-Simmens

Bénévoles traduction

Irina Bartolome, Anne Beguin, Sandra Garcia Bayerl, Beatrice Joho, Tamara Kuzmanovic, Martina Lapper, Semhar Mehari, Christiane Privat, Michèle Rettig, Walter Rosselli, Mohamed Saber Ben Lagha, Isabelle Swali, Regina Taimisova, Diana Volonakis



La Fondation Suisse du Service Social International est certifiée ZEWO. Le label de qualité ZEWO atteste de l'utilisation ciblée, efficace et rentable des dons reçus et des principes d'éthique, d'intégrité et de bonne gouvernance.

Appuis et soutiens financiers

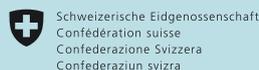
Cantons

Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, St-Gall, Tessin, Thurgovie, Uri, Vaud, Valais, Zurich

Communes

Aarau (AG), Azmoos (SG), Baar (ZG), Birr (AG), Birmensdorf (ZH), Blenio (TI), Bonvillars (VD), Brugg (BE), Castaneda (GR), Comano (TI), Corcelles-près-Payerne (VD), Dardagny (GE), Delémont (JU), Dietlikon (ZH), Duernten (ZH), Düringen (FR), Erlach (BE), Grancia (TI), Grand-Lancy (GE), Grenchen (SO), Gsteig (BE), Hünenberg (ZG), Hombrechtikon (ZH), Ittigen (BE), Interlaken (BE), Kilchberg (ZH), Klosters (GR), Laconnex (GE), Lutry (VD), Lufingen (ZH), Lyss (BE), Maienfeld (GR), Mervelier (JU), Meyrin (GE), Monthey (VS), Neunkirch (SH), Oberwil (BL), Oberaegeri (ZG), Orbe (VD), Pfeffingen (BL), Poschivao (GR), Schlieren (ZH), Soleure (SO), Unterägeri (ZG), Unterseen (BE), Versoix (GE), Villars-sur-Glâne (FR), Worb (BE), Zollikofen (BE), Zug (ZG)

... SUBVENTIONNÉ
... PAR LA
VILLE DE GENÈVE



Direction du développement
et de la coopération DDC



Prof. Otto Beisheim Stiftung

MIGROS

Le projet «Des safe parks pour les enfants syriens réfugiés au Liban» est soutenu par le Fonds d'aide de Migros.

Les soutiens apportés lors du gala de charité pour les enfants réfugiés syriens.

Donateurs privés

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont soutenu notre travail au cours de l'année 2015. Grâce à votre aide, nous pouvons poursuivre en 2016 notre mission au service des enfants et des familles à travers le monde.

Le SSI intervient auprès des migrants arrivés en Suisse par diverses prestations sociales et juridiques, des projets d'intégration et de réintégration dans le pays d'accueil, le pays d'origine ou un pays tiers.



**Fondation suisse
du Service Social
International**

Siège

9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 22 731 67 00
Fax: +41 22 731 67 65
ssi@ssiss.ch

Bureau Suisse Alémanique

Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tel. +41 44 366 44 77
ssi@zh.ssiss.ch

www.ssiss.ch

CCP 12-5490-5



FONDATION SUISSE DU SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL
SCHWEIZERISCHE STIFTUNG DES INTERNATIONALEN SOZIALDIENSTES
FONDAZIONE SVIZZERA DEL SERVIZIO SOCIALE INTERNAZIONALE
SWISS FOUNDATION OF THE INTERNATIONAL SOCIAL SERVICE

Membre de



International
Social Service